

PROFIL DE POSTE

Psychologue 40 %
EDMM

Libellé de la fiche métier de rattachement :

(www.métiers-fonctionpubliquehospitaliere.sante.gouv.fr)

Code métier : 10P10

DIRECTION/SITE : GABRIEL MONTPIED

SERVICE/POLE : PÔLE MOBEX

IDENTIFICATION DU POSTE

N° de poste de travail (renseigné par la DRH) :

Grade : Psychologue

Quotité de travail : 40%

Horaires et jours travaillés : à définir selon les besoins du service

Responsable(s) hiérarchique(s) :

- M. PICCINALI- ABRIC - Directeur du site Gabriel Montpied
- Dr DALLEL - Cheffe de service

PRESENTATION DU SERVICE

Le service est actuellement composé d'un Hôpital de Jour (HDJ) de 5 places, situé au 2^e étage HE, d'une unité de consultation, d'une équipe mobile médicale et paramédicale, ainsi que d'une unité d'hospitalisation complète comportant 4 lits, positionnée dans le service de Rhumatologie au 5^e étage HE.

Le service assure la prise en charge des pathologies suivantes :

- Diabète de type 1 et de type 2
- Pathologies endocriniennes : dysthyroïdies, maladies hypophysaires, insuffisance surrénalienne, syndrome des ovaires polykystiques (SOPK)...

DEFINITION DU POSTE

La fonction de psychologue en intra-hospitalier s'inscrit dans une approche globale du patient et participe à une démarche de prévention.

Le psychologue réalise un travail de liaison étroit avec les équipes soignantes et médicales. Il exerce en autonomie pour analyser cliniquement les situations sur le plan psychologique.

Il dispose d'une démarche professionnelle propre lui permettant d'initier et d'organiser une prise en charge spécifique et/ou d'orienter le patient vers un psychiatre lorsque cela est nécessaire.

Le psychologue contribue à l'analyse et à l'aménagement des relations entre le patient, son entourage personnel, les professionnels de santé et l'environnement, afin de favoriser une articulation adaptée et cohérente du parcours de soins.

Il exerce également une mission de formation, d'information et de participation à la recherche.

ACTIVITES PRINCIPALES

Le psychologue intervient de manière transversale afin d'accompagner les patients et de soutenir l'équipe soignante dans les parcours de soins liés aux maladies chroniques.

Ses missions principales sont les suivantes :

- Apporter un soutien psychologique lors de l'annonce diagnostique ;

- Mettre en place un suivi thérapeutique individuel et/ou de groupe, en fonction des besoins ;
- Assurer la coordination avec l'équipe soignante et avec la psychiatrie de liaison pour les situations complexes ;
- Rédiger les comptes rendus dans le dossier de soins afin de faciliter la transmission des informations ;
- Concevoir, animer et développer des ateliers dans le cadre des programmes d'Éducation Thérapeutique du Patient (ETP) : insuffisance surrénalienne, diabète de type 2, etc. ;
- Participer aux temps forts et événements du service (Journée Mondiale du Diabète...) ;
- Contribuer aux activités de recherche clinique du service ;
- Participer aux réunions de service et aux réunions de concertation pluridisciplinaire ;
- Participer à la formation des équipes et des étudiants ;
- Assurer une mise à jour régulière des connaissances par la veille scientifique, la formation continue et la participation aux congrès de la spécialité.

Des activités complémentaires peuvent être confiées en fonction des besoins du service

COMPETENCES REQUISES

- Esprit d'initiative
- Autonomie
- Rigueur
- Adaptabilité et souplesse
- Sens du travail en équipe
- Sens des responsabilités
- Sens du contact
- Acquérir ou posséder des compétences dans le champ concerné.

RELATIONS PROFESSIONNELLES FREQUENTES

- Equipes soignantes et médicales intervenant dans la prise en charge du patient
- Articulation avec le psychiatre de liaison pour les situations le nécessitant

CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE

- Horaires : à définir en fonction des prises en charge
- Congés à planifier en fonction des fermetures de l'unité
- La présence d'un psychologue est nécessaire tous les jours

PRE-REQUIS REGLEMENTAIRE POUR EXERCER LE METIER

- MASTER 2 ou DESS en Psychologie clinique
- Orientation Thérapies Cognitives et Comportementales (TCC)
- La formation en Éducation Thérapeutique du Patient (40 heures) constitue un atout majeur. À défaut, une volonté de se former dès la prise de poste est requise.